

Expansion des exportations—Loi

● (1732)

Quant à la SEE, elle fournit une garantie de l'ordre de 430 millions dans cette transaction de Bell Canada. Cette transaction servira à financer la modernisation et l'expansion du réseau téléphonique de la société. Étant donné que cette transaction est appuyée par la Société pour l'expansion des exportations dans cette mesure, je pense que le ministre devrait être à la Chambre. Il devrait venir dire à la Chambre si le paiement d'une fraction de ces 88 millions au Canada constituerait une violation de la loi canadienne. Ce n'est pas une requête en l'air.

J'ai mentionné l'exemple de l'Énergie atomique du Canada limitée, qui a versé des pots-de-vin. Chaque fois que des organismes gouvernementaux refusent de divulguer des informations au sujet du versement de sommes considérables, comme ces 88 millions, je ne pense pas que ce soit faire preuve d'irresponsabilité ou se montrer par trop soupçonneux que de se demander où va cet argent. Avons-nous atteint un point au gouvernement où c'est un contrat qui compte plus que tout? Allons-nous accepter, au sujet du boycott arabe, les explications du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) selon qui il est plus important pour les Canadiens d'obtenir ce contrat que de défendre les droits et les libertés civiles d'un grand nombre de leurs compatriotes d'ascendance juive?

Il est inconcevable que des députés puissent voter en faveur de cette proposition alors qu'on ne reçoit aucun renseignement sur cette énorme somme. Il s'agit presque d'une question de droit. S'il n'y a rien à cacher et s'il s'agit d'une dépense honnête, pourquoi répugne-t-on à dévoiler ces renseignements? Si des groupes d'affaires d'Arabie Saoudite se chargeront de certains services, nous devrions recevoir une explication raisonnable des raisons. Nous serions prêts à faciliter la transaction et à appuyer la SEE si l'on nous donnait l'information nous permettant d'en juger par nous-mêmes.

Au lieu de cela, on nous a servi le silence, un silence total. Si l'on se fie au dossier du gouvernement, c'est presque un axiome que lorsqu'il y a un silence, il y a une raison politique qui pousse le gouvernement à dissimuler l'information. Le gouvernement a des raisons de refuser de confier à un arbitre indépendant le soin de prendre une décision concernant les demandes de renseignements. Lorsqu'une décision sera prise quant à l'opportunité de rendre les renseignements accessibles aux Canadiens et aux parlementaires, si cette décision est prise sans l'assentiment du gouvernement, une énorme quantité de renseignements seront dévoilés, et ils ne seront peut-être pas tous favorables au gouvernement. J'espère me tromper.

Je n'avais pas l'intention de participer à ce débat. Mais après avoir écouté les observations du député de York-Simcoe, et étant donné que cette transaction est un exemple de l'incroyable insolence affichée par la SEE et d'autres organismes gouvernementaux et le gouvernement lui-même dans cette affaire, il est temps d'acculer le gouvernement au mur. Il nous faut laisser savoir au gouvernement que nous insisterons de toutes nos forces pour obtenir qu'il rende des comptes et pour la liberté d'information dans notre pays.

Lorsque nous formerons le gouvernement, après les prochaines élections, sous la direction du chef de l'opposition (M. Clark), le projet de loi sur la liberté d'information sera pré-

senté et adopté. Il s'agira de mesures législatives efficaces et non de la proposition de second ordre que le gouvernement présente actuellement. Ce que le gouvernement veut, c'est un commissaire à l'information chargé de pouvoirs semblables à celui du vérificateur général, qui pourra faire des recommandations mais que le gouvernement ne sera pas tenu d'appliquer.

Nous pouvons certes critiquer nos voisins les Américains à bien des points de vue. Nous en voyons beaucoup et nous savons ce qui se passe chez eux. Mais il y a bien des principes d'information dans le système américain que nous devrions retenir et peut-être adopter en vue d'un bon gouvernement, quel que soit le parti qui le forme. Je dis cela sans parti pris. Je ne prétends pas que nous sommes des saints de ce côté-ci et que les diables sont tous de l'autre côté. Mais à moins de mettre en place des mécanismes efficaces pour assurer la liberté d'information, il y a toujours danger que le parti au pouvoir cherche à dissimuler certaines choses en vue de perpétuer son administration. Si un ton différent était donné, notre pays aurait l'avantage d'un meilleur gouvernement. C'est un aspect auquel les ministériels devraient porter plus d'attention.

La seule façon dont nous, députés, pouvons obtenir des renseignements au sujet des activités du Canada, c'est en se prévalant de la loi américaine sur la liberté d'accès à l'information. Nous sommes contraints de nous en remettre à la commission américaine des valeurs et du change pour arriver à découvrir ce qui se passe dans le cas, par exemple, de la société Bell Canada. Les lois et les règlements américains obligent les entreprises à déposer un compte rendu de leurs activités. Sans doute ont-ils dû faire des pieds et des mains pour obtenir des renseignements au sujet des 88 millions de dollars.

Je constate que le temps qui m'est alloué touche à sa fin. Je reprendrai vraisemblablement le fil de mes propos une autre fois lorsque le bill sera discuté. Je sais gré à la Chambre de m'avoir écouté avec attention.

Des voix: Bravo!

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de participer à ce débat, mais après avoir entendu les observations du député de York-Simcoe (M. Stevens) et celles du député de Saskatoon-Biggar (M. Hnatyshyn), je me rends compte soudain de l'importance de ce bill. J'ai compris plus tôt qu'il revêt une certaine importance du fait que le gouvernement s'apprête à poser un geste dont les Canadiens ne connaissent pas vraiment les ultimes répercussions. C'est un aspect que mes collègues ont clairement expliqué.

Ce que nous nous efforçons de faire voir, c'est que le gouvernement estime que la Société pour l'expansion des exportations possède un remède qui guérit tous les maux de la terre, et qu'elle devrait disposer de quelque 26 milliards de dollars pour financer, assurer et garantir des prêts à différents pays du monde. Apparemment, il ne comprend pas que notre secteur privé a également besoin d'aide. Il fait la sourde oreille et se détourne lorsque nous tentons de l'informer des difficultés qu'éprouvent l'industrie des pâtes et papier et celle de l'acier, pour ne nommer que ces deux-là.